



DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION n° : 2023/101

Réunion du 19 décembre 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD

Date de convocation : 12/12/2023

Date d'affichage : 12/12/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 20

Votants : 24

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Geneviève COSSON a donné pouvoir de vote à Mme Eva DERVIN, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT a donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Valentine DION a donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD,

Secrétaire de séance : M. Benoît LAIES

Objet : Attribution du marché d'exploitation et de maintenance des installations de production de chaleur et de traitement d'air au centre culturel les Tourelles à l'entreprise ENGIE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-21,

Vu l'arrêté préfectoral du 9 mai 2016 portant création de la commune nouvelle de Vouziers au 1^{er} juin 2016,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R 2124-1,

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre de l'exploitation et de la maintenance des installations de production de chaleur et de traitement d'air au centre culturel les Tourelles à Vouziers, un Avis d'appel public à la concurrence a été lancé sur www.xmarches.fr, au BOAMP (n°23-156592) et au JOUE (n°2023-OJS218-685637-fr) le 11/11/2023 pour la passation d'un marché ayant pour objet l'exploitation et de la maintenance des installations de production de chaleur et de traitement d'air au centre culturel les Tourelles à Vouziers.

La date limite de remise des offres était fixée au 08 décembre 2023.

Le montant estimatif du marché est de 282 500 € HT, pour l'ensemble de sa durée.

Ce marché est passé sous la forme d'une procédure formalisée (appel d'offre ouvert), en application notamment des articles L.2124-2, R-2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le : 29/12/2023
Et de sa publication ou notification le : 29/12/2023

1 pli a été réceptionné dans les délais par voie dématérialisée.

Le marché n'a pas fait l'objet de décomposition en lots en raison du caractère homogène des prestations à réaliser.

Les offres sont valables 120 jours.

L'analyse des offres, prévues au règlement de consultation, est basée sur les critères suivants :

- PRIX : 40 %
- TECHNIQUE : 60 % décomposé comme suit :
 - o P1 : / 15 (décomposition ci-dessous) :
 - ❖ *Engagement économies d'énergie (apprécié au regard de l'écart du mieux disant sur pourcentage d'économie globale exprimé en MWh) : / 10*
 - ❖ *Justification des économies d'énergie avancées : / 3*
 - ❖ *Détail du calcul : / 2*
 - o P2 : / 15 (décomposition ci-dessous) :
 - ❖ *Cascade d'astreinte : / 2*
 - ❖ *Organisation de l'équipe dédiée au contrat : / 5*
 - ❖ *Organisation et ordonnancement des opérations de maintenance préventive : / 3*
 - ❖ *Organisation et procédure de traitement des demandes d'intervention : / 3*
 - o P3 : / 15 (décomposition ci-dessous) :
 - ❖ *Qualité et pertinence des postes d'optimisation, présentation d'un calcul de temps de retour : / 10*
 - ❖ *Modélisation du solde P3 sur la durée du contrat : / 5*
 - o Vie du contrat : / 15 (décomposition ci-dessous) :
 - ❖ *Présentation des interlocuteurs : / 1*
 - ❖ *Procédure de retour d'information au maître d'ouvrage pour chaque intervention (fin d'intervention, nature de la panne) : / 2*
 - ❖ *Traçabilité (des interventions, du suivi, des travaux, des relevés, de la présence) et présentation de la GMAO : / 4*
 - ❖ *Exemple de rapport d'exploitation et des documents technique de suivi : / 8*

Les offres sont classés après addition des notes.

La recevabilité des offres est appréciée notamment par référence au règlement de consultation.

Les offres sont classés après adition des notes.

SOUSSIONNAIRES	Montant global et forfaitaire sur toute la durée du marché (P1+P2+P3) € HT	NOTE FINANCIERE 40 %	NOTE TECHNIQUE 60 %	NOTE GLOBALE SUR 100
ENGIE	286 196,00 €	40,00	48	88

Après avoir présenté l'analyse des offres, Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 décembre 2023 à 10 h 00.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le : 29/12/2023
Et de sa publication ou notification le : 29/12/2023

Elle a donné les avis suivants :

- Sur le classement des offres : avis favorable
- Sur l'attributaire pressenti : avis favorable

Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal d'approuver le classement présenté avec l'attributaire pressenti, aux conditions et aux prix résultant de la procédure de passation.

Il est proposé au conseil municipal de retenir le candidat le candidat ENGIE de Reims (51688) , pour un montant total (P1 + P2 + P3) annuel de 57 239.20 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, DECIDE à l'unanimité :

- DE RETENIR le classement proposé,
- D'APPROUVER le marché susmentionné avec l'attributaire pressenti,
- D'AUTORISER le Maire à signer tous les actes à intervenir et à prendre toute décision concernant l'attribution, l'exécution et le règlement dudit marché

Le maire ,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance

M. Benoît LAIES



